

## **Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST)**

### **PRÉAMBULE**

Le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST) est organisé en six secteurs d'activités différents :

- La direction générale des travaux publics (bureau technique).
- Les routes, infrastructures, circulation et éclairage public.
- La voirie et les espaces verts (VEV).
- La gestion des déchets.
- L'environnement.
- Les installations sportives et de loisirs, les domaines communaux.
- La coordination et la gestion du système d'information du territoire (SIT).

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le personnel du service est composé de 26 collaborateurs, 2 apprentis et 2 auxiliaires :

#### **Personnel du bureau technique :**

- 1 chef de service, ingénieur.
- 2 adjoints.
- 1 secrétaire à 100 %, 2 secrétaires à 50 %.

#### **Personnel de la section voirie et espaces verts (VEV) :**

20 collaborateurs, 2 apprentis et 2 auxiliaires dont :

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt.
- 2 apprentis horticulteurs-paysagistes.
- 2 auxiliaires.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

#### **Bureau technique du ST**

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.

- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité.
- Etudes et réalisations de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives, de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Etudes de l'extension et de l'entretien de l'éclairage public.
- Etudes et gestion des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Etudes des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des domaines communaux, forêts, cimetière.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Pilotage du développement du SIT communal.

#### **Voirie et espaces verts (VEV)**

##### **Entretien des infrastructures :**

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.

- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

#### **Domaines :**

- Gestion et entretien des forêts, des vignes, des terrains communaux et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

#### **Environnement :**

- Gestion du ramassage des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

### **BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX**

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 2 préavis et 71 rapports à la Municipalité, a géré 133 adjudications ou commandes et 1'031 factures.

#### **Avant-projets**

Le service a réalisé ou piloté les études d'avant-projets des travaux suivants :

- Route industrielle et giratoire de la Z.I. des Larges Pièces sur la RC 76b.
- Etude préalable du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral) en collaboration avec le Service des routes de l'Etat de Vaud, le Service de la mobilité, l'EPFL, les Communes de Cha-

vannes-près-Renens et Crissier et le SDOL.

- Etude du réaménagement du ch. du Bochet.
- Participation aux groupes techniques pour les projets de requalification de la RC1a, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).
- Optimisation du suivi des consommations des fontaines et des arrosages des terrains de sports.
- Etude de création de trois nouveaux Ecopoints.
- Etude de l'optimisation de la levée des ordures ménagères, en relation avec la diminution du tonnage.
- Etude de création d'une place de jeux aux ch. des Esserts, sur l'ancienne parcelle Domino.

#### **Projets définitifs**

Le bureau technique a également dirigé ou piloté la réalisation des chantiers ou projets suivants :

- Création d'un giratoire au croisement Tir-Fédéral/Glycines, en collaboration avec les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens.
- Création d'enclos à containers en commun, quartier Villars et Vignes.
- Réfection du revêtement bitumineux au ch. des Clos, à la rte Neuve, au ch. du Dévent et au ch. des Vignes.
- Gestion de l'extension du système d'information du territoire (SIT) communal en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Réaménagement de la déchetterie communale et changement d'affectation du sol, en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Etude pour la création d'un columbarium au cimetière.
- Etude de réfection du giratoire Bois/Villars et réfection de la dalle de transition du voûtage de la Sorge.

#### **Coordination interservices et autres projets**

Dans le cadre des différentes activités de notre service, nous avons collaboré à la :

- Coordination interservices de l'ensemble des projets de travaux de la commune avec Eauservice, le Service du gaz de Lausanne, le SIE SA et la Section épuration.
- Coordination interne technique: Service des bâtiments, section épuration, Service de l'urbanisme, Police des constructions, Police de l'Ouest.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

## TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

### Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2013, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'174 heures.
- Le parc d'éclairage public de notre commune compte 1'037 luminaires en décembre 2013, avec une puissance installée qui est passée de 117 kW au mois de janvier, à 118 kW en décembre, soit une augmentation de 0.2 %.
- Les tournées de nuit du SIE SA ont permis de lancer 90 missions d'intervention, évitant ainsi de longues périodes de pannes.
- Le SIE SA est intervenu 116 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.
- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 85 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 4 jours.
- 31 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

- Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :
  - 372 remplacements de lampes;
  - 187 contrôles électriques qui ont permis de détecter 4 départs présentant des défauts (soit 2 % de défauts sur les contrôles réalisés);
  - 168 contrôles mécaniques de mâts, dont 23 mâts avec des défauts minimes à surveiller (14 % des mâts contrôlés).
- Depuis 2013, des séances mensuelles entre le SIE SA et la commune sont organisées afin d'améliorer la coordination des activités de l'éclairage public.

### Giratoire des Glycines

Dans le cadre du futur réaménagement de la place sud de la gare de Renens, et afin de garantir les aménagements des transports publics et des espaces piétons, l'adaptation du carrefour Tir-Fédéral/Glycines est nécessaire. Les objectifs principaux de ce projet sont les suivants :

- Réalisation d'un terminus pour le futur tracé de la ligne n° 25 des TL.
- Création d'un giratoire au droit du carrefour Tir-Fédéral/Glycines, afin que les bus de la ligne n° 25 puissent rebrousser chemin.
- Modération de la vitesse du trafic.
- Adaptation et renforcement de la chaussée.
- Réaménagement de l'espace public de cette zone, y compris adaptation du mobilier urbain.
- Adaptation de l'éclairage public.



Ce projet a fait l'objet d'un préavis inter-communal et la direction du projet est assumée par les Communes de Chavannes et d'Ecublens. Les travaux ont débuté en septembre 2013 et se termineront en août 2014.



### RÉFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés :

- Chemin des Vignes.
- Route Neuve, purges ponctuelles.
- Chemin des Clos.
- Chemin du Dévent, purges ponctuelles.
- Diverses réparations de nids de poules, injection de fissures.
- Pose du tapis définitif au Tir-Fédéral, zone collège d'Epenex.



### AUTRES PROJETS

#### Système d'information du territoire (SIT)

- En 2013, ce projet a peu avancé faute de temps et de ressources dans les deux services actifs au développement du SIT.
- Diverses séances ont eu lieu et quelques projets ont pu être mis sur le SIT.
- Une nouvelle version du Geoweb est en cours d'analyse par l'équipe de projet.
- L'équipe de projet va poursuivre la mise en place des autres domaines et projets avec, comme objectif, l'extension du SIT finalisée dans sa 1<sup>ère</sup> phase, dès 2014-2015.

♦ ♦ ♦ ♦

### Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

#### Equipe VEV

Avec plus de 22 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations sur le domaine public ou sur les domaines communaux :

- Entretien de la voirie, des espaces verts, des installations sportives, des places de jeux, des parcs et promenades, des cheminements.
- Entretien des forêts, des cours d'eau, levée des déchets, gestion et entretien de la déchetterie.

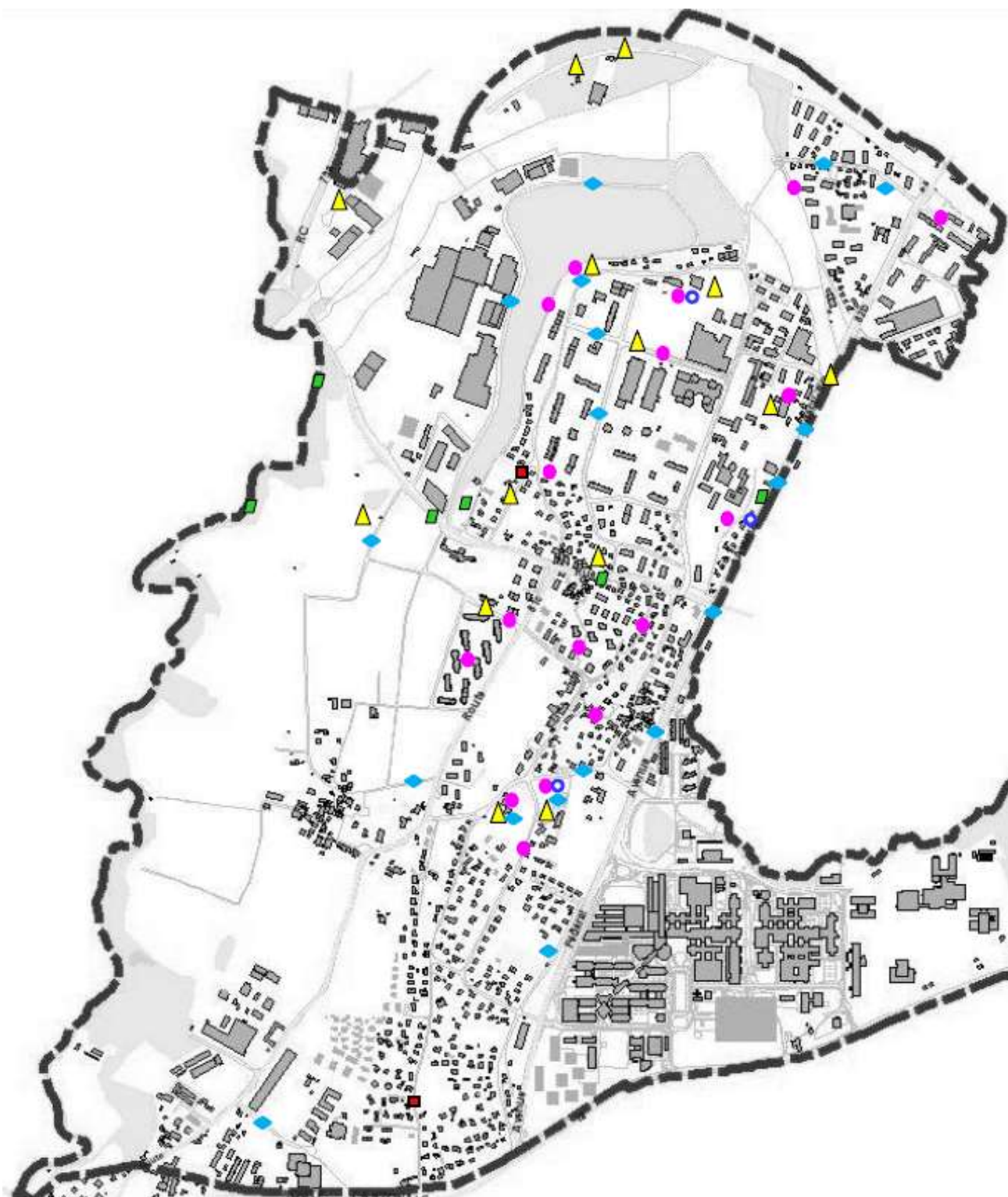
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des manifestations.
- Création et plantations.
- Entretien des arbres des avenues.

### **Service hivernal**

L'hiver 2012/2013 a été marqué par des conditions assez rudes, avec un total de 28 sorties des équipes de piquet, dont 19 entre janvier et mars 2013. Ceci représente 1'440 heures (2010 : 2'200 heures, 2011 : 1'390 heures, 2012 : 408 heures) de service hivernal et l'utilisation de 106 tonnes de sel (67 tonnes en 2008/2009, 110 tonnes en 2009/2010, 70.5 tonnes en 2010/2011, 34 tonnes en 2011/2012).



## Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2013



### Type de travaux :

- = 19 chantiers : Mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes.
- = 2 chantiers : Bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 17 chantiers : Clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichages et d'élections, potelets, signalisation.
- ◆ = 18 chantiers : Routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- ▭ = 6 chantiers : Plantations, chantiers EV et paysagers, murs.
- = 4 chantiers : Places de jeux, loisirs, skate parc, installations sportives.

**66 chantiers : Total des chantiers réalisés par la section VEV en 2013.**

◆ ◆ ◆ ◆

## Domaines et environnement

### Passerelle sur la Venoge « L'île à Brizet »

La passerelle en bois « L'île à Brizet », reliant Ecublens à Echandens, présentait des signes de vieillissement. Le ST a donc décidé de la rénover complètement, en faisant appel aux troupes du génie de l'Armée suisse.

Ce nouveau pont au-dessus de la Venoge est identique à l'ancien, ceci afin de préserver le côté naturel du lieu.



Le ST a dirigé ce projet, en étroite collaboration avec la Commune d'Echandens. L'Armée suisse a entièrement exécuté les travaux de démontage et de reconstruction.

L'inauguration de cet ouvrage a eu lieu le jeudi 10 octobre 2013, en présence des Municipalités d'Ecublens et d'Echandens, de l'Armée suisse, ainsi que des entreprises ayant œuvré sur ce projet.



♦ ♦ ♦ ♦

## Déchets

L'année 2013 a été une année charnière avec l'introduction de la taxe déchets. Les chiffres ci-après démontrent son utilité en terme de revalorisation.

### Taxe de financement de l'élimination des déchets

Notre service, après avoir dirigé ce projet et établi le préavis, s'est chargé de la mise en place de la taxation de financement de l'élimination des déchets.

Ce changement important pour notre ville a été un succès puisque le tonnage des ordures ménagères a diminué de près de 50 %. Le taux de sacs non conformes est de moins de 1 % après 9 mois. Ceci est le fruit du travail en amont de notre service et de nos collaborateurs, en particulier :

- Mise à disposition de la population de deux Ecopoints et d'une déchetterie mobile.
- Renforcement du nombre de collaborateurs à la déchetterie.
- Bonne communication.
- Tolérance dans l'application du règlement durant le mois de janvier 2013.
- Contrôles systématiques des sacs non conformes et dénonciation à la Commission de police (139 dénonciations).

### Levée des déchets

En 2013, l'augmentation de la population a été considérable (+ 635 personnes). Cependant, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'augmentation du tonnage des ordures ménagères que cela pourrait représenter, étant donné que la mise en place de la taxe au sac a engendré une forte diminution du tonnage annuel.

Pour information, voici les tonnages de ces 2 dernières années :

- 2013 → 1'094 tonnes.
- 2012 → 2'102 tonnes.

La diminution du tonnage des ordures ménagères a entraîné une forte augmentation du tonnage des déchets compostables collectés au porte-à-porte : **819 tonnes** (491 tonnes en 2012). Par ailleurs, le papier/carton est passé de

627 tonnes en 2012 à **742 tonnes** en 2013 et le verre de 355 tonnes à **365 tonnes**.

### Prévention et sensibilisation

L'année 2013 a fait l'objet de multiples campagnes de sensibilisation, notamment sur les déchets à retourner dans les commerces et grandes surfaces. Cette politique d'information est également liée à l'entrée en vigueur de la taxe au sac.

Le ST a fait le nécessaire afin que l'ensemble des immeubles et habitations sis sur le territoire communal soient équipés en containers pour les ramassages des déchets collectés au porte-à-porte. Par ailleurs, des enclos à containers ont été construits dans différents quartiers d'Ecublens, permettant la récupération du verre, du papier/carton, ainsi que des ordures ménagères.

Le calendrier des déchets a été conçu, comme chaque année, par un groupe de travail composé de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « recyclo ». L'accent a été particulièrement porté sur le thème du contenu d'un sac poubelle normal, ainsi que sur la taxe au sac.

### Déchetterie communale

Notre déchetterie a été moins sollicitée cette année, en raison de la création des Ecopoints, ainsi que de la déchetterie mobile : 14'375 entrées de véhicules ont été enregistrées (18'370 en 2012).

Le tonnage traité à la déchetterie a également augmenté cette année en passant de 1'371 tonnes en 2012 à **1'448 tonnes** en 2013.

### Ratio revalorisation

Grâce à l'introduction de la taxe au sac et la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons atteint un ratio de revalorisation des déchets ménagers qui se monte à **73 %** !

Pour rappel, cela fait maintenant 3 ans que la Commune d'Ecublens a atteint la fourchette inférieure de l'objectif fixé par la Municipalité en 2009 : « améliorer le tri des déchets et atteindre, d'ici à 2020, une revalorisation de 55 à 60 % des déchets d'Ecublens produits par les ménages ».

Comme nous le pensions, la taxe au sac a fortement incité les citoyens à trier leurs déchets. L'objectif fixé par la Municipalité a donc largement été atteint et même dépassé !

### Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) ⇒ incinération Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura, Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.
- Bois : revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flacons : revalorisation ⇒ Retripa SA.



**Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)**

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA et Valorsa SA.
- Nomination de M. Christian Maeder, Municipal, comme membre de l'organe de contrôle de la taxe au sac, représentant le périmètre de Valorsa.

*Marcos Morano, ingénieur  
Chef du Service des travaux,  
infrastructures, domaines et environnement*

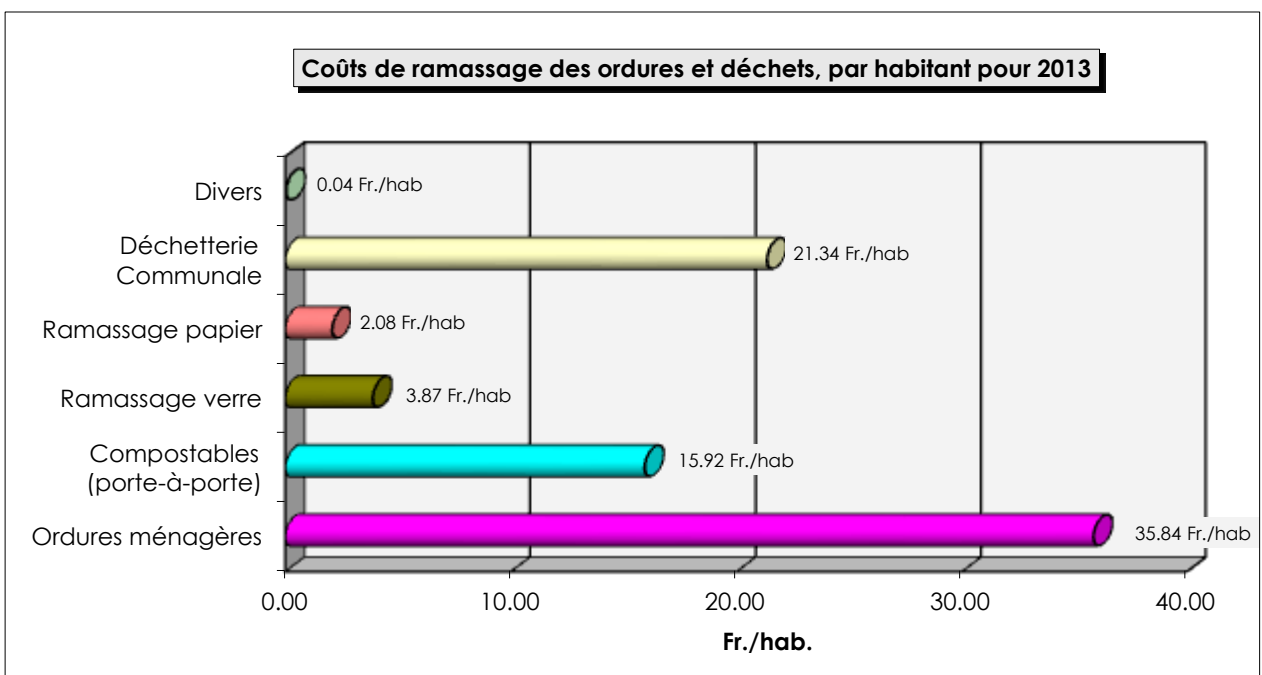
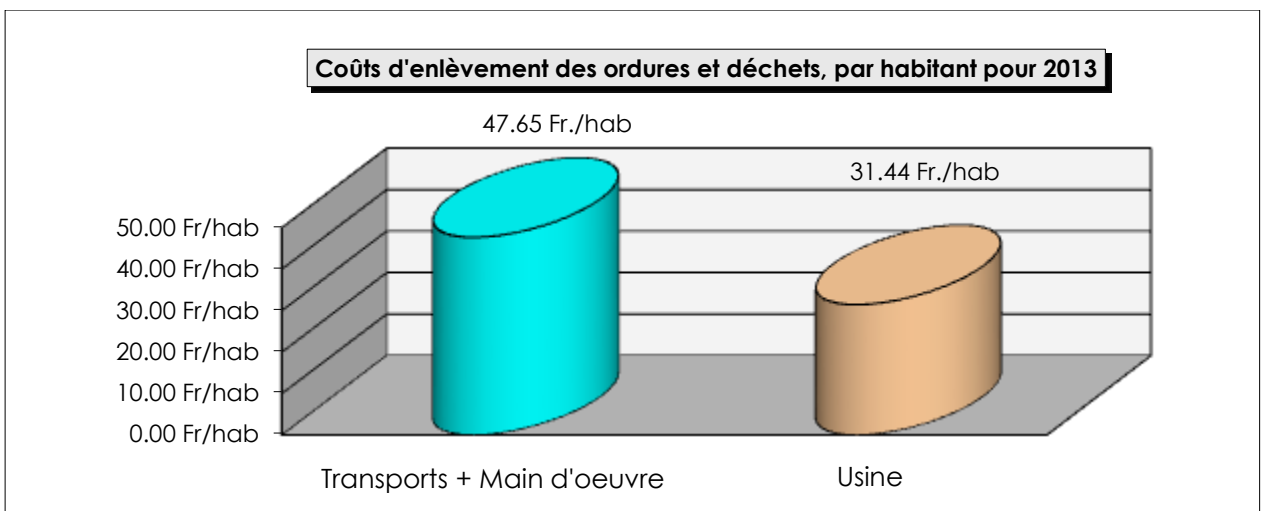
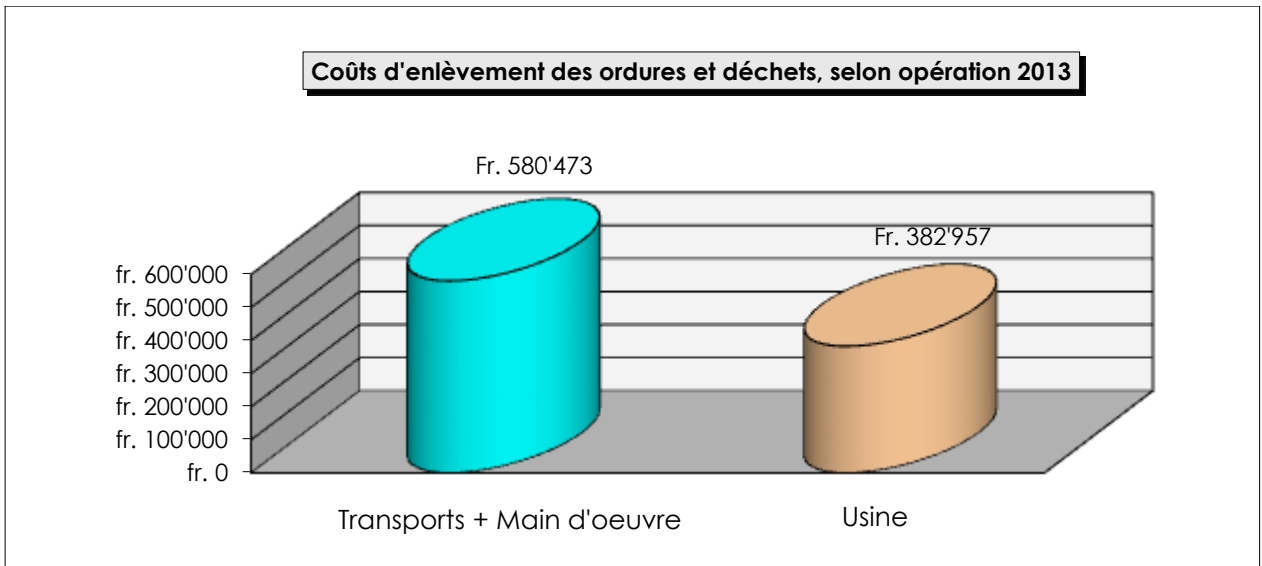
**Coûts d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage 2013**

Type	Total			Transports + Main-d'œuvre			Usine			Rétrocession
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	Total
<b>Total</b>	<b>79.09</b>	<b>Fr. 963'430</b>	<b>100.00</b>	<b>47.65</b>	<b>Fr. 580'473</b>	<b>100.00</b>	<b>31.44</b>	<b>Fr. 382'957</b>	<b>100.00</b>	<b>Fr. -375'393</b>
<b>Ordures ménagères</b>	<b>35.84</b>	<b>Fr. 436'607.35</b>	<b>45.32</b>	17.54	Fr. 213'696.42	36.81	18.30	Fr. 222'910.92	58.21	Fr. -375'392.56
<b>Compostables (porte-à-porte)</b>	<b>15.92</b>	<b>Fr. 193'884.76</b>	<b>20.12</b>	9.20	Fr. 112'115.56	19.31	6.71	Fr. 81'769.20	21.35	
<b>Ramassage verre</b>	<b>3.87</b>	<b>Fr. 47'191.32</b>	<b>4.90</b>	3.35	Fr. 40'821.67	7.03	0.52	Fr. 6'369.65	1.66	
<b>Ramassage papier</b>	<b>2.08</b>	<b>Fr. 25'310.70</b>	<b>2.63</b>	4.64	Fr. 56'575.00	9.75	-2.57	Fr. -31'264.30	-8.16	
<b>Déchetterie Communale</b>	<b>21.34</b>	<b>Fr. 259'922.61</b>	<b>26.98</b>	12.91	Fr. 157'264.15	27.09	8.43	Fr. 102'658.46	26.81	
<b>Divers</b>	<b>0.04</b>	<b>Fr. 513.22</b>	<b>0.05</b>	-	Fr. -	-	0.04	Fr. 513.22	0.13	

**Remarques :**

Prix de revient de la main-d'œuvre : Fr. 47.20

En divers, on considère : les déchets carnés et autres.



**Bilan déchets – Levée porte-à-porte + déchetterie communale,  
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2013**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Population</b>	10'725	10'909	11'045	11'341	11'499	12'181

Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'303 t	2'083 t	2'020 t	2'045 t	2'102 t	1'094 t
	Papier / Carton	568 t	535 t	581 t	619 t	627 t	742 t
	Verre	331 t	372 t	339 t	336 t	355 t	365 t
	Compost / Végétaux	0 t	291 t	417 t	434 t	491 t	819 t
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>3'202 t</b>	<b>3'281 t</b>	<b>3'357 t</b>	<b>3'433 t</b>	<b>3'576 t</b>	<b>3'020 t</b>

Déchetteries - Ecopoints	Encombrants	129 t	133 t	115 t	112 t	103 t	115 t
	Papier / Carton (déchetterie)	126 t	124 t	115 t	139 t	112 t	115 t
	Verre (déchetterie)	31 t	47 t	41 t	39 t	35 t	38 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	645 t	650 t	490 t	597 t	591 t	553 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	60 t	74 t	77 t	69 t	80 t	104 t
	Bois	214 t	223 t	213 t	226 t	220 t	233 t
	Huiles	7 t	6 t	9 t	6 t	5 t	4 t
	Inertes	93 t	79 t	122 t	129 t	197 t	232 t
	Plastiques	0 t	13 t	20 t	18 t	24 t	45 t
	Autres	55 t	36 t	22 t	4 t	5 t	7 t
	<b>Total déchetteries et Ecopoints</b>	<b>1'361 t</b>	<b>1'385 t</b>	<b>1'224 t</b>	<b>1'336 t</b>	<b>1'371 t</b>	<b>1'448 t</b>
<b>Total bilan</b>	<b>4'562 t</b>	<b>4'666 t</b>	<b>4'581 t</b>	<b>4'769 t</b>	<b>4'947 t</b>	<b>4'468 t</b>	

Base de calcul pour les huiles usées : 1 litre = 0.85 kg

Base de calcul pour les déchets inertes : 1 m<sup>3</sup> = 1'300 kg

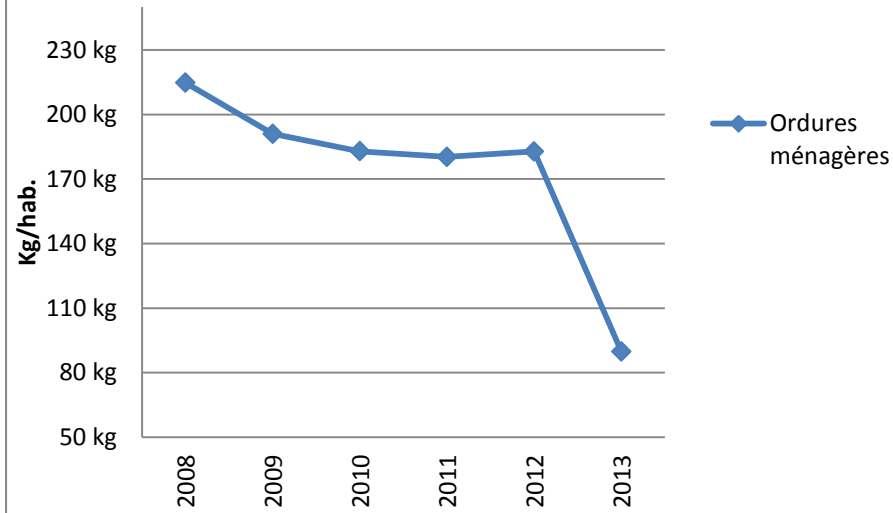
**Kg/habitant/an**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	215 kg	191 kg	183 kg	180 kg	183 kg	90 kg
	Papier / Carton	53 kg	49 kg	53 kg	55 kg	55 kg	61 kg
	Verre	31 kg	34 kg	31 kg	30 kg	31 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	0 kg	27 kg	38 kg	38 kg	43 kg	67 kg
	<b>Total levée porte-à-porte</b>	<b>299 kg</b>	<b>301 kg</b>	<b>304 kg</b>	<b>303 kg</b>	<b>311 kg</b>	<b>248 kg</b>
Déchetteries - Ecopoints	Encombrants	12 kg	12 kg	10 kg	10 kg	9 kg	9 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	12 kg	11 kg	10 kg	12 kg	10 kg	9 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	4 kg	4 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	60 kg	60 kg	44 kg	53 kg	51 kg	45 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	6 kg	7 kg	7 kg	6 kg	7 kg	9 kg
	Bois	20 kg	20 kg	19 kg	20 kg	19 kg	19 kg
	Huiles	1 kg	1 kg	1 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	9 kg	7 kg	11 kg	11 kg	17 kg	19 kg
	Plastiques	0 kg	1 kg	2 kg	2 kg	2 kg	4 kg
	Autres	5 kg	3 kg	2 kg	0 kg	0 kg	1 kg
	<b>Total déchetteries et Ecopoints</b>	<b>127 kg</b>	<b>127 kg</b>	<b>111 kg</b>	<b>118 kg</b>	<b>119 kg</b>	<b>119 kg</b>

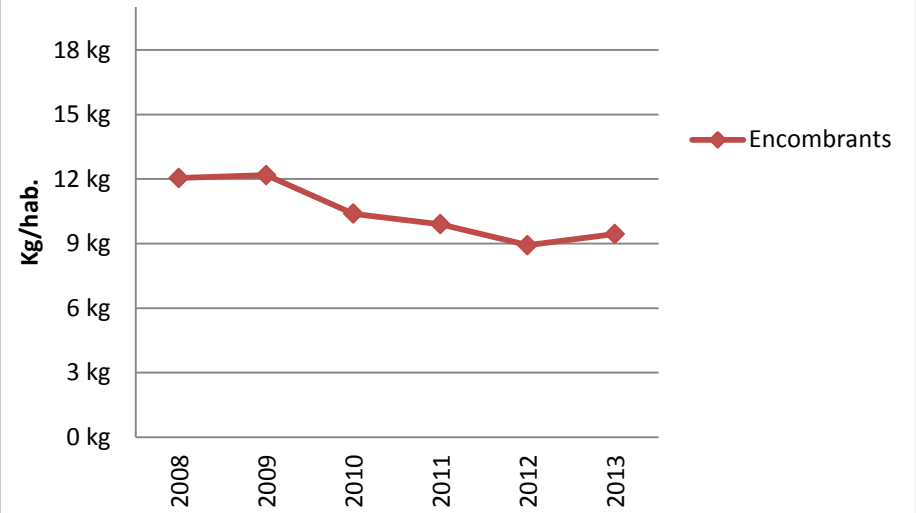
**Taux de recyclage**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Taux</b>		53%	53%	55%	55%	73%
Incinérables (kg/hab)	227 kg	203 kg	193 kg	190 kg	192 kg	99 kg
Recyclables (kg/hab)	199 kg	225 kg	221 kg	230 kg	238 kg	268 kg
<b>TOTAL (kg/hab)</b>	<b>425 kg</b>	<b>428 kg</b>	<b>415 kg</b>	<b>421 kg</b>	<b>430 kg</b>	<b>367 kg</b>

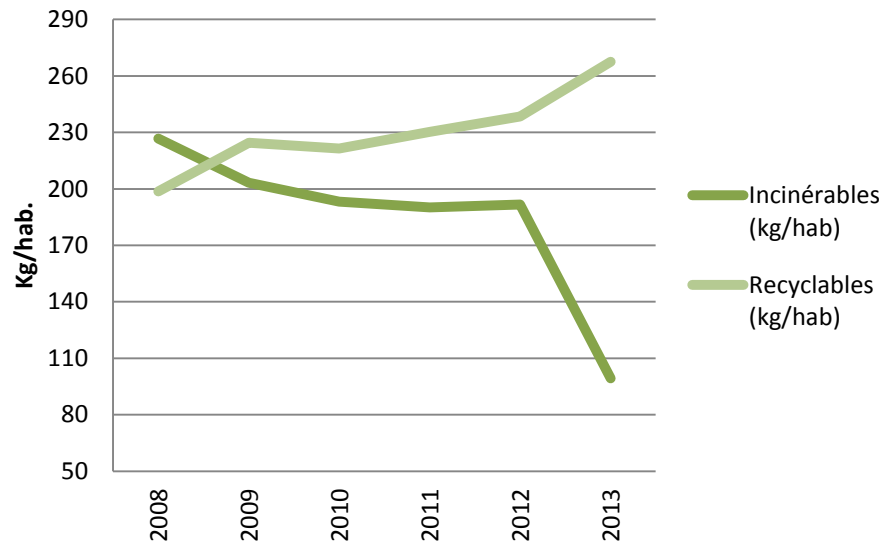
### Evolution des ordures ménagères



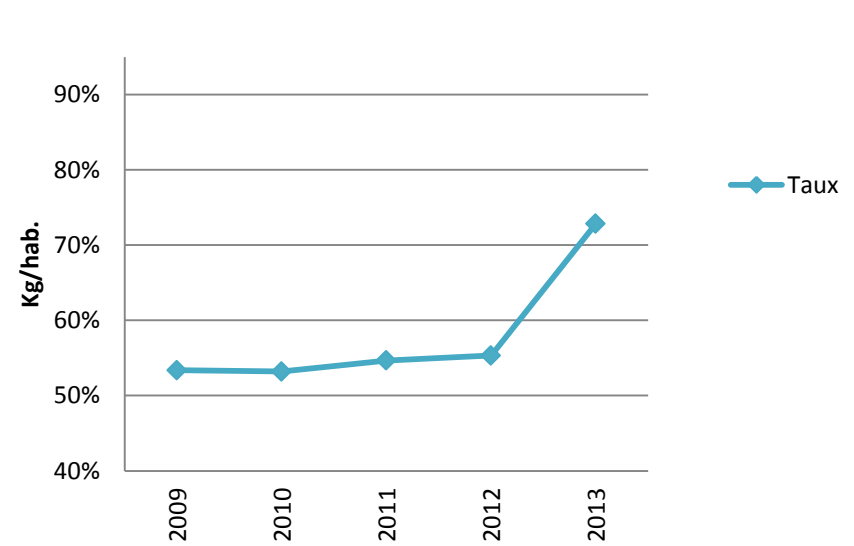
### Evolution des encombrants



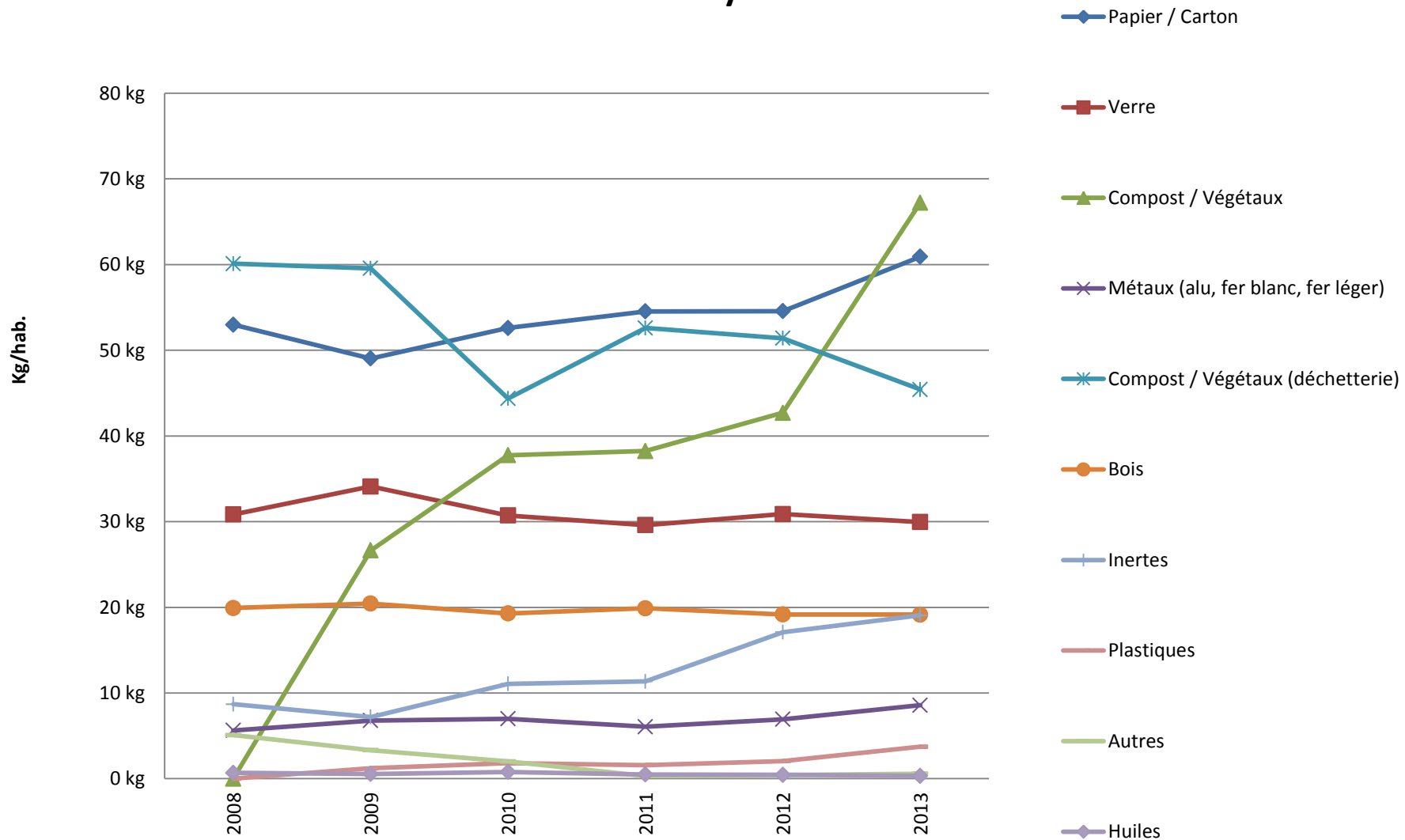
### Incinérables vs recyclables



### Evolution du taux de recyclage



# Les recyclables



## Forêts



La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 220 m<sup>3</sup> (m<sup>3</sup> tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le Plan de gestion forestier qui a été révisé en 2003 et sanctionné par la Municipalité en 2004. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

### **Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015**

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

### **Subventions, projet de forêts protectrices 2012-2015**

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier

assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

### **Subvention « Plan de protection de la Venoge »**

Les travaux effectués sur les berges de la Venoge sont pris en charge par le projet « PACVENOGE ». La Bourse communale de Bussigny-près-Lausanne gère la comptabilité pour les opérations effectuées sur les 5 territoires (Bussigny-près-Lausanne – Eculens – St-Sulpice – Vufflens-la-Ville – Penthaz).

Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers avec l'appui de forestiers indépendants.

### **Organisation du Service forestier communal**

La commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente de bois, incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Maeder, Conseiller municipal, et Morano, chef de service. L'inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, infrastructures, domaines environnement, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

## **TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNÉE**

### **Plantations, fauchage**

#### Zones de plantations forestières

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

### **Sylviculture et fauchage (4'000 m<sup>2</sup>)**

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres

atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

#### Exploitations forestières normales (208 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous avons exploité les secteurs forestiers suivants :

- Entre le chemin des Trois-Ponts et l'auto-route, sous forme de coupe de sécurité; chêne rouge, frêne.
- A l'Est du massif du Château de la Motte, sous forme de coupe d'éclaircie pour améliorer la qualité des tiges restantes de châtaignier; châtaigniers, chênes.
- Entre le chemin de la Motte et le chemin des Crêts, sous forme de coupe de réalisation pour optimiser la luminosité sur les jeunes rajeunissements de hêtre; hêtres, épicéas.

#### Exploitations forestières forcées (chablis) (99 m<sup>3</sup>)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

#### Exploitation forestière du projet PAC Venoge (8 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, les interventions ont été réalisées sur les bois situés uniquement dans le lit de la Venoge.

#### Exploitation forestière du projet forêts protectrice 2008-2011 (0 m<sup>3</sup>)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

#### Mise de bois de feu

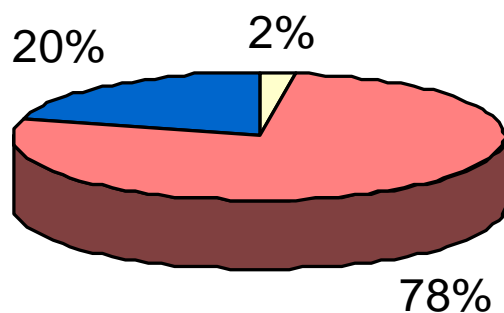
La manifestation a eu lieu le samedi 23 mars 2013 et 80 stères ont été mis en vente.

#### Génie forestier

##### Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

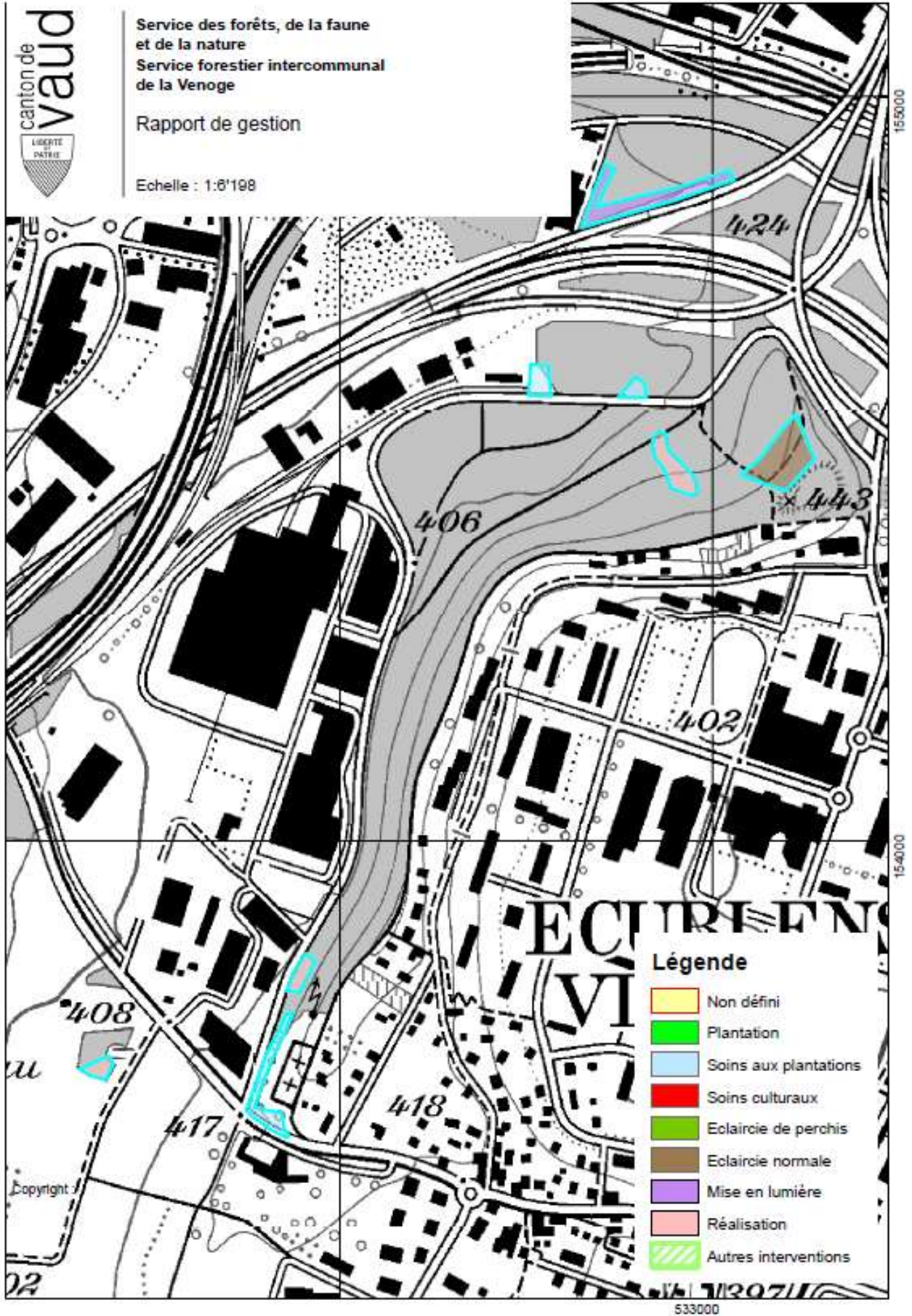
Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, infrastructures, domaines et environnement, sauf l'émondage, qui est réalisé par une entreprise forestière.

*Laurent Robert  
Garde forestier*



- Bois de service résineux
- Bois de service feuillus
- Bois d'industrie
- Bois non commercialisé
- Bois de cellulose
- Bois énergie long
- Bois énergie court





◆ ◆ ◆ ◆